

**Externalisation,
Privatisation,
Transfert du
personnel,
telles sont les
volontés
des apprentis
sorciers du
gouvernement
MACRON
PHILIPPE**



Le Pacte Ferroviaire voulu et imposé par le gouvernement MACRON-PHILIPPE et issu du rapport SPINETTA concrètement c'est :

- Transformation en Sociétés Anonymes des EPIC MOBILITES et RESEAU, donc un statut d'entreprise 100% privé !
- Les licenciements économiques sont de fait rendus possibles !
- Fin de tous les accords d'entreprise actuels !
- Plus de flexibilité, plus de polyvalence !
- Transfert obligatoire du personnel !
- Fin des parcours professionnels et des passerelles !
- Transformation In-Fine du système de notations actuel !
- Réduction du champ des Facilités de Circulation!
- Fin de l'embauche à statut et donc mort programmée du régime spécial de retraite et de prévoyance des cheminots pour un alignement sur le régime général envisagé par le gouvernement MACRON dès 2019 !

Le projet de Loi nommé Nouveau Pacte Ferroviaire ayant été voté à l'Assemblée Nationale, les mensonges éhontés du gouvernement et largement relayés par la direction SNCF apparaissent désormais au grand jour !

QUI pourrait encore croire aujourd'hui aux promesses de ce gouvernement qui prétend s'engager sur le volontariat pour le transfert des personnels alors qu'il écrit dans sa loi « les contrats de travail en cours sont transférés », ou encore « le nombre de salariés transférés est fixé par le cédant », et qui va jusqu'à fixer les critères de désignation (« taux d'affectation au service concerné, lieu d'affectation, domicile, ancienneté sur le poste » etc... » ???

QUI pourrait croire ce gouvernement qui prétend s'engager sur la garantie d'emploi des cheminots alors que rien n'est prévu dans la Loi en cas de faillite d'un opérateur entrant ou de réduction de l'offre de transport ferroviaire qu'il aura en charge ???

QUI pourrait croire ce gouvernement sur une portabilité des droits actuels des cheminots à statut alors qu'il écrit dans la Loi que la portabilité s'exerce « dans les conditions prévues aux articles L 2261-14, L 2261-14-2 et L 2261-14-3 », et avec comme limite 15 mois maximum ???

Devant l'ampleur des dangers qui pèsent sur les cheminots, leur emploi, leur statut, et l'avenir de la filière Ferroviaire, la fédération FO des cheminots et ses représentants du MATERIEL appellent l'ensemble des agents à entrer en résistance par la grève, jusqu'au retrait total et sans conditions du projet de Loi nommé nouveau Pacte Ferroviaire !

TOUS aux AG, TOUS en GREVE !



Parce que la volonté du gouvernement c'est de livrer clé en main les agents, les ateliers et leur savoir faire au privé,

Parce que nous ne pouvons les laisser brader nos métiers et nos emplois sur l'autel de la concurrence,

Parce que nous ne serons pas la génération qui laissera moins aux générations futures que ce que les anciens nous ont légué,

La fédération Force Ouvrière des cheminots appelle à l'unité des cheminots et de leurs organisations syndicales pour entrer en résistance,

par la participation massive aux Assemblées Générales,

par la grève et les mobilisations,

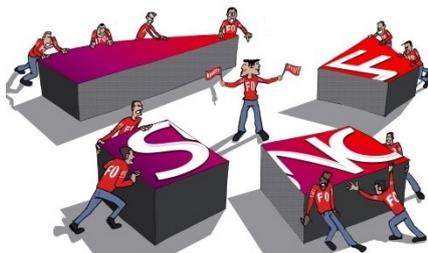
C'EST TOUS ENSEMBLE QUE NOUS POUVONS GAGNER,

C'EST TOUS ENSEMBLE QUE NOUS ALLONS GAGNER !

Avec FO CHEMINOTS dites :

**Non à l'éclatement
de la SNCF**

**retour à une SNCF
sous monopole public d'état**



**Cheminots
FO**

RÉSISTER REVENDIQUER GAGNER !